



## **Fenêtres Non-Installées par Portes et Fenêtres Président**

### **Félicitations pour l'achat de vos fenêtres chez Portes et Fenêtres Président !**

Portes et Fenêtres Président garantit que, sous conditions normales d'utilisation, les fenêtres fabriquées à son usine et non-installées par ses techniciens autorisés seront exemptes de défauts relativement aux matériaux et composants utilisés et à la qualité de fabrication, et ce, conditionnellement aux limitations et conditions détaillées ci-dessous :

### **Vinyle (pvc) / 20 ans**

Portes et Fenêtres Président assure que les pièces de cadres et de volets utilisées dans la fabrication de ses fenêtres répondent aux normes les plus rigoureuses de l'industrie. Par conséquent, Portes et Fenêtres Président garantit – pour une durée de 20 ans suivant la date de vente que ces pièces seront exemptes de défauts. Les défauts couverts par cette garantie se limitent exclusivement aux points suivants : boursoufflage, pelage, effeuillage, corrosion, décoloration inégale, rétrécissement et distorsion des pièces structurales des produits. Dans le cas improbable où des matériaux seraient jugés défectueux durant la période de garantie, Portes et Fenêtres Président les remplacera sans frais à l'acheteur avec des composants identiques ou équivalentes et ce, à sa propre discrétion. Cette garantie demeure valide à condition que les fenêtres aient été entretenues tel qu'il est spécifié dans la section « entretien des produits » incluse dans ce document. Cette garantie sera considérée comme nulle et non avenue si les fenêtres ont été abusivement mises en contact avec des solvants ou des produits chimiques inappropriés. Cette garantie ne couvre pas la décoloration mineure et uniforme des produits exposés à des conditions atmosphériques normales.

### **Vinyle (pvc) peint / 10 ans**

Portes et Fenêtres Président garantit que les pièces de cadres et de volets de fenêtres peintes selon son propre procédé seront exemptes de défauts tels que le boursoufflage, le pelage, l'effeuillage, la corrosion, le rétrécissement ou la distorsion et ce, pour une durée de 10 ans suivant la date de vente des produits. Dans le cas improbable où des matériaux seraient jugés défectueux durant la période de garantie, Portes et Fenêtres Président remplacera sans frais à l'acheteur avec des composantes identiques ou équivalentes et ce, à sa propre discrétion. Cette garantie demeure valide seulement si les produits ont été entretenus tel qu'il est spécifié dans la section «entretien des produits» incluse dans ce document. Cette garantie sera considérée comme nulle et non avenue si les produits ont été abusivement mis en contact avec des solvants ou des produits industriels inappropriés. Cette garantie ne couvre pas la décoloration mineure et uniforme des produits exposés à des conditions atmosphériques normales.

### **Unités scellées (thermos) bris d'étanchéité / 10 ans**

Portes et Fenêtres Président assure que les unités scellées (thermos) contenues dans ses fenêtres surpassent les spécifications canadiennes les plus strictes (sigma). Portes et Fenêtres Président fournira sans frais à l'acheteur – pour une durée de 10 ans suivant la date de vente – une unité scellée (thermos) qui se serait obstruée suite à la formation d'un film ou de poussière sur la surface interne des feuilles de verre suite à la rupture du scellant périphérique de l'unité. La rupture de l'étanchéité de l'unité scellée causée par une fissure ou un bris mécanique du verre n'est pas couverte par cette garantie. Toute unité scellée dont un film protecteur ou antireflet aurait été appliqué subséquentement à l'installation verra sa garantie annulée.

### **Fonctionnement / 1 ans**

Portes et Fenêtres Président garantit que le fonctionnement de ses fenêtres demeurera adéquat et fonctionnel pour une période de 1 an suivant la date de vente des produits. Dans le cas improbable où le fonctionnement serait jugé inadéquat durant la période de garantie, Portes et Fenêtres Président remplacera à l'acheteur les pièces et/ou les composantes défectueuses avec des composantes identiques ou équivalentes et ce, à sa propre discrétion. Cette garantie demeure valide seulement si les produits ont été entretenus tel qu'il est spécifié dans la section « entretien des produits » incluse dans ce document.

## **Limitations**

Cette garantie est applicable seulement aux fenêtres fabriquées par Portes et Fenêtres Président et utilisées selon l'usage normal qui leur est destiné. La responsabilité de Portes et Fenêtres Président se limite exclusivement à la fourniture des pièces et/ou des composantes défectueuses. En aucune circonstance, Portes et Fenêtres Président se rendra responsable des coûts de main-d'œuvre associés aux remplacements et / ou aux réparations. Portes et Fenêtres Président n'assume aucune responsabilité quant aux travaux effectués par d'autres intervenants ou sans son consentement explicite.

Cette garantie se veut la seule garantie applicable aux produits fabriqués et non-installés par Portes et Fenêtres Président. Elle remplace toute autre garantie antérieure s'il y a lieu. Aucun distributeur, associé, ou représentant ne détient l'autorité de modifier et/ou de bonifier cette garantie, que ce soit de façon verbale ou écrite.

Portes et Fenêtres Président ne peut être tenue responsable de tout dommage que pourraient subir les objets environnants (mobilier, plancher, etc.) suite à une défaillance de ses produits. En toute circonstance, la responsabilité de Portes et Fenêtres Président se limite à la fourniture et/ou au remplacement des pièces et/ou des composantes défectueuses et ce, à son entière discrétion.

## **Utilisation de la garantie**

Toute demande relative à la présente garantie doit être soumise par écrit, par téléphone ou par courrier électronique à Portes et Fenêtres Président. La preuve d'achat ainsi qu'une brève description des irrégularités doivent accompagner la demande.

### **Portes et Fenêtres Président inc.**

2292, rue de la Province

Longueuil (Québec) J4G 1G1

Téléphone : 450 670-4777

Télécopie : 450 670-9995

Courriel : [service@portesetfenetrespresident.com](mailto:service@portesetfenetrespresident.com)